



**HAL**  
open science

# Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge

Joseph Morsel

► **To cite this version:**

Joseph Morsel. Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge. Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge, 1991, Montpellier, France. pp.309-331. halshs-00290061

**HAL Id: halshs-00290061**

**<https://shs.hal.science/halshs-00290061v1>**

Submitted on 24 Jun 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le tournoi, mode d'éducation politique en Allemagne à la fin du Moyen Âge

par

Joseph MORSEL

C.N.R.S.

Le tournoi n'est pas le moindre de ce qui peut conduire la noblesse aux bonnes, chevaleresques et honorables choses.  
(Ludwig von Eyb, 1519)

« Depuis longtemps, les sociologues et les ethnologues ont souligné l'intérêt de l'étude des fêtes, des spectacles collectifs, des compétitions de tous ordres pour la connaissance de toute civilisation, qu'elle soit passée ou actuelle, dite primitive ou plus proche des nôtres. Ces manifestations ont, pour eux, une indiscutable valeur de témoignage ou, du moins, de signe ; [...] elles traduisent certes des croyances par l'accomplissement de rites ancestraux, mais aussi elles sont le reflet des organisations politico-religieuses ou politico-sociales »<sup>1)</sup>. Cette remarque de [310] Jacques Heers souligne bien la place de la fête collective dans les structures sociales : à la fois manifestation du présent et rappel de la tradition, elle est présentation et re-présentation de la société, inculcation de valeurs de référence et occasion de leur réactualisation. Et face au quotidien de l'éducation familiale et socioprofessionnelle, elle constitue le moyen épisodique d'une acculturation aux valeurs générales de la société ou à celles, plus spécifiques, d'autres groupes socioprofessionnels.

Un des grands spectacles collectifs profanes du Moyen Âge a été le tournoi, mais J. Heers n'en a que très rapidement traité, qui plus est essentiellement du point de vue somptuaire<sup>2)</sup>, et a donc négligé le tournoi en tant que pédagogie politique, ce qui tient d'ailleurs peut-être au fait qu'il se limite presque exclusivement au domaine français : la présentation que fait Philippe Contamine du tournoi en France à la fin du Moyen Âge semble en effet montrer que les aspects « idéologiques » du tournoi, sans en être totalement absents, ont une importance assez secondaire au regard des aspects somptuaires, militaires et proprement ludiques<sup>3)</sup>.

Le tournoi dans l'Empire présente en revanche une situation assez différente ; je n'envisagerai cependant pas le cas général de l'Allemagne à la fin du Moyen Âge : dès cette époque, ce sont les tournois du sud du pays qui ont été considérés comme les plus dignes d'intérêt (et de ce fait, ils sont les mieux documentés), sans compter qu'ils sont visiblement les plus nombreux ; ainsi, le traité de Georg Ruxner sur l'histoire du tournoi en Allemagne<sup>4)</sup>, qui [311] présente les « tournois capitaux » (*Haupt-Turniere*)

<sup>1)</sup> J. Heers, *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Âge* (Conférence Albert-le-Grand, 1971), Montréal/Paris, 1982, p. 9.

<sup>2)</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>3)</sup> Ph. Contamine, « Les tournois en France à la fin du moyen âge », dans : Josef Fleckenstein (dir.), *Das ritterliche Turnier im Mittelalter. Beiträge zu einer vergleichenden Formen- und Verhaltensgeschichte des Rittertums* (Veröff. d. Max-Planck-Instituts f. Gesch., 80), Göttingen, 1985, pp. 425-449.

<sup>4)</sup> G. Ruxner, *Anfang, Ursprung und Herkommen des Thurniers inn Teutscher nation [...]*, Simmern, 1530 ; une édition corrigée et augmentée est parue à Francfort en 1566 (la B.N. conserve cinq exemplaires de diverses éditions, cotés Fol. M. 702 ; M. 2697 ; Rés. M. 249, 251, et 253, selon les indications que m'a très aimablement communiquées Nicole Bériou, que je remercie chaleureusement ici) ; il existe d'autres traités de tournoi de cette époque, moins complets mais visiblement nourris des mêmes sources que celui de Ruxner : *Das Turnierbuch des Ludwig von Eyb* (cgm 961) [1519], éd. Heide Stamm, Stuttgart, 1986 ; « Nachrichten über die Turniere zu Würzburg und Bamberg in den Jahren 1479 und 1486 », éd. L.A. von Gumpenberg, *Archiv des historischen Vereins für Unterfranken und*

qui s'y sont déroulés depuis les origines (sic), dénombre 20 de ces tournois aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : tous ont eu lieu en Allemagne méridionale (au sud le 50<sup>e</sup> parallèle), de Schaffhouse (aujourd'hui en Suisse) et Ravensbourg à Ingelheim et Mayence (cf. carte en annexe 2), ce qui ne signifie cependant pas qu'il n'y en a pas eu ailleurs, à Cologne, Coblence ou Göttingen, par exemple.

Les régions concernées par ces grands tournois sont donc essentiellement la région du Rhin supérieur (Wurtemberg, Bade et Palatinat), la Franconie (région du Main) et les marges de la Souabe et de la Bavière proprement dite ; quant aux participants, les listes conservées les présentent comme n'appartenant qu'à quatre « Nations » (*Länder*), qui sont identiques aux régions de déroulement : Franconie, Souabe, Pays Rhénans, Bavière. Or, ces régions méridionales de l'Empire se caractérisent par l'existence, à la fin du Moyen Âge, d'une catégorie de la petite noblesse qui tente de résister à son embrigadement au sein des États qu'entreprennent de construire les princes territoriaux locaux. Pour se faire, cette noblesse s'arc-boute sur des pratiques collectives qui lui permettent de faire bloc face aux princes (souvent divisés, eux) : ligues militaires et sociétés de chevalerie entre autres. Au premier abord, le tournoi peut apparaître comme le versant proprement culturel de cet « esprit associatif » ; mais ce serait méconnaître la dimension politique de cette pratique : en tant que spectacle, elle est une pédagogie, mais une pédagogie politique parce qu'un spectacle collectif. Les textes et ordonnances conservés pour la dernière série de grands tournois (9 tournois de 1479 à 1487, ces [312] derniers étant les mieux documentés et ceux sur lesquels je vais insister) sont clairs : ils visent au renforcement de la noblesse par la promotion du modèle chevaleresque<sup>5</sup>.

L'appel lancé par des chevaliers franconiens en 1478 pour que renaisse le tournoi à partir de l'année suivante<sup>6</sup>, après une interruption de 40 ans, n'est en effet que le début d'une floraison de textes (ordonnances réglementaires<sup>7</sup>, statuts des sociétés de tournoi, lettres de « capacité en tournoi » [*Turniermässigkeit*]<sup>8</sup>), sans parler des chroniques sur le tournoi ou des traités susmentionnés, qui montrent que le tournoi n'était pas une activité considérée comme secondaire et qui permettent d'appréhender sa fonction acculturante. Celle-ci s'articule autour de trois pôles : la noblesse elle-même et ses deux pôles antagonistes : les princes (qui cherchent, dans la réalité, à la contrôler) et les villes (qui entretiennent avec la noblesse, et vice-versa, des rapports ambigus d'opposition/imitation).

### [313] 1 Le tournoi, éducation de la noblesse par la chevalerie

La lettre de 1478 appelant à la renaissance du tournoi à Wurtzbourg (cf. annexe 1) établit clairement la relation entre le tournoi chevaleresque et la reproduction

---

*Aschaffenburg*, 19/II, 1868, pp. 164-210. On trouvera la liste des tournois des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. en annexe à Ortwin Gamber, « Ritterspiel und Turnierrüstung im Spätmittelalter », dans : *Das ritterliche Turnier*, op. cit., (pp. 513-531) p. 531.

<sup>5</sup> Sur la notion de « modèle chevaleresque », voir : Carlos Barros Guimerans, « Cómo vive el modelo caballeresco la hidalguía gallega bajo medieval : los Pazos de Probén », dans : *Galicie en la Edad Media*, Madrid, 1990, (pp. 231-246) p. 231-232.

<sup>6</sup> Conservé en copie au Stadtarchiv Würzburg, Ratsbuch I, f<sup>o</sup> 22r-23r : étant donné son intérêt, j'en donne le texte en annexe 1.

<sup>7</sup> Ces ordonnances ont été émises à Wurtzbourg en 1479 (éd. par Gumppenberg, op. cit., pp. 167-178, et chez Ludwig von Eyb [mais localisée et datée de Bamberg 1478 !], op. cit., pp. 212-223), à Heidelberg en 1481 (éd. par Johann Christian Lünig, *Des Teutschen Reichs Archiv*, tome XII, Leipzig, 1713, Abt.1/Nr 2, et chez Ludwig von Eyb, op. cit., pp. 168-173) et à Heilbronn en 1485 (éd. par J.C. Lünig, op. cit., tome VII, Leipzig, 1712, Abt.2/Nr 25 [pp. 70-73] et chez Ludwig von Eyb, op. cit., pp. 201-211).

<sup>8</sup> Il s'agit de lettres émises, en faveur de nobles désireux de participer aux tournois, par des nobles déjà admis et attestant que le candidat répond aux exigences requises ; diverses lettres en faveur de nobles souabes von Ehingen et Schenk von Winterstetten sont éditées par J.C. Lünig, op. cit., tome XII, Abt.1, Nr 166 et Nr 287-300. Les archives municipales de Francfort en conservent aussi une pour le noble franconien Wilhelm von der Kere (Stadtarchiv Frankfurt, Reichssachen I, Nr 6053).

socioculturelle de la noblesse : l'abandon de l'un conduit inéluctablement, à terme, au déclin de l'autre. La déclaration de Ludwig von Eyb mise en exergue va dans le même sens : le modèle chevaleresque doit être une école pour la noblesse, et le tournoi en est la pièce maîtresse – au point que le fait d'être admis aux grands tournois (*Turniermässigkeit*) devient un des signes distinctifs de la « grande » noblesse, parfois désignée, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle notamment, par le terme de *Turnieradel*<sup>9)</sup>.

Subséquentement, ceux qui ont négligé le tournoi ont mis la noblesse en péril et doivent donc être privés de ce signe de l'appartenance à celle-ci, comme le prévoit le « billet scellé » émis par les représentants des quatre Nations à l'issue du tournoi de Wurtzbourg, le 15 janvier 1479<sup>10)</sup> : les nobles qui ont contribué à l'oubli du tournoi en négligeant de le fréquenter durant les cinquante dernières années sont a priori exclus, « non pour offenser quiconque mais pour châtier, afin qu'à l'avenir on recherche et mette en œuvre avec d'autant plus de zèle l'honorable qualité de la noblesse » – la réintégration est toutefois possible au tournoi suivant si l'on prouve la noblesse de ses quatre aïeuls, la pratique antérieure du tournoi par ses parents et son propre comportement honorable.

Les règles relatives à la fréquentation régulière du tournoi visent ainsi à forcer les nobles à ne pas négliger de paraître au tournoi : celui-ci apparaît comme une activité intrinsèque à la noblesse, avant même ses vertus ou ses normes de reproduction sociale – celles-ci ne sont que les conditions d'accès à celui-là, qui est le signe même de l'appartenance à la noblesse. C'est ce qui explique que l'ordonnance de Heilbronn de 1485 fait figurer parmi les conditions d'admission [314] au tournoi quatre aïeuls nobles ou sinon deux aïeuls au moins (les deux grands-pères) et la participation antérieure à des tournois. Conséquemment, la définition de normes comportementales d'admission au tournoi vaut comme une volonté d'inculcation de normes d'appartenance à la noblesse. La renaissance du tournoi voulu exclusivement chevaleresque à partir de la fin des années 1470 s'est ainsi accompagné d'un effort normatif qui s'exprime par les listes de comportements dirimants que l'on rencontre dans les ordonnances de Wurtzbourg (1479), Heidelberg (1481) et de Heilbronn (1485).

Ces listes se recoupent très largement, mais celle de Heilbronn établit une distinction entre les « tares » rédhitoires (qui mettent le noble au ban des chrétiens ou de la chevalerie : mépris des commandements divins et de l'Église, mépris de l'honneur personnel, mépris des biens légitimes des autres hommes ou de Dieu – dont les femmes) et les tares répréhensibles (qui relèvent d'excès corrigibles : ce qui importe, ce n'est pas tant la faute que la forme de celle-ci) ; d'une manière générale, ces ordonnances condamnent ce qui remet en cause la noblesse du point de vue de sa supériorité éthique (vertus féodales, courtoises et chrétiennes), professionnelle (guerre « propre », pas d'activité commerciale professionnelle) et sociale (endogamie, naissance légitime).

Tournoyer n'est donc pas une action que peut ou non pratiquer le noble (donc extérieure à la noblesse), elle est un « signe » fondamental de la noblesse : un témoin espagnol au tournoi de Schaffhouse de 1436, Pero Tafur, rapporte ainsi – déjà – que la non-participation récurrente au tournoi entraîne la perte de la réputation noble<sup>11)</sup>. C'est pourquoi la participation au tournoi est devenue un enjeu social, entraînant la définition d'une sémiotique emboîtée : les prétendants au titre de noble doivent intégrer les signes – c'est là, étymologiquement, la tâche de l'enseignement – qui permettent d'accéder au signe de la qualité noble : l'héritité n'est [315] plus qu'un de

<sup>9)</sup> Par exemple dans le traité généalogique de Wiguläus Hund von Sulzemoos (1585) ; cf. Heinz Lieberich, *Landherren und Landleute. Zur politischen Führungsschicht Baierns im Spätmittelalter*, München, 1964.

<sup>10)</sup> Édité par Gumpfenberg, *op. cit.*, pp. 178-179.

<sup>11)</sup> Karl Stehlin, « Ein spanischer Bericht über ein Turnier in Schaffhausen im Jahr 1436 », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 14, 1915, p. 176.

ces signes « de base » qui permettent d'accéder au signe « tournoyeur »<sup>12)</sup>. Et si, de la même façon en France, Christine de Pizan recommande au roi d'organiser régulièrement des joutes auxquelles « seuls ceux qui y participeraient pourraient être réputés nobles, et en particulier bénéficier des privilèges nobiliaires, y compris dans le domaine fiscal » (Ph. Contamine)<sup>13)</sup>, ceci témoigne certes du même processus de sémiotisation qu'en Allemagne, à ceci près – et c'est fondamental – qu'en France, c'est au roi que l'on reconnaît la mainmise sur le tournoi producteur de signes, tandis que dans le Sud de l'Empire c'est la noblesse qui tente ainsi de contrôler sa propre source.

Cette construction idéologique apparaît également à l'arrière-plan des lois somptuaires qui accompagnent les listes d'incapacitants dans les ordonnances (notamment celle de Wurtemberg) et que l'on trouve également dans les statuts propres des sociétés de tournoi<sup>14)</sup>. Ces ordonnances interdisent aux participants et spectateurs d'arborer des vêtements ou parures luxueux (velours, damas, or, perles...) et limitent le luxe féminin ; corollairement, elles rejettent les distinctions de fortune en dépassant l'opposition riche/pauvre et en garantissant aux nobles peu fortunés l'accès au tournoi (indispensable puisque la participation au tournoi est obligatoire pour la noblesse – si bien que l'ordonnance de Heilbronn limite à un par an le nombre des tournois officiels) et aux dames et demoiselles simplement vêtues l'honneur selon leur rang.

[316] Le rang est la seule distinction éventuellement retenue, par exemple pour le nombre de nobles chargés d'informer les princes, de même que pour le nombre de valets chargés de les « béhourder » durant le tournoi, ou encore en certains points des lois somptuaires qui prennent en compte la distinction des titres (écuyers/chevaliers ; écuyers et chevaliers/autres nobles – distinction absente en 1485).

L'examen du contenu du mot « noblesse » (*Adel*) tel qu'il apparaît dans ces divers textes mettant en scène le tournoi confirme la conception unitaire de ceux-ci : il s'agit d'une communauté sociale, dans laquelle sont mêlés princes, comtes et sires, chevaliers et écuyers, une communauté certes hiérarchisée, mais insécable : l'expression « noblesse commune » ou « commun de la noblesse » pour désigner les chevaliers et écuyers montre clairement que la noblesse est représentée comme une structure englobante.

On peut très certainement mettre en relation avec ceci les clauses des ordonnances qui interdisent d'y vider des querelles : les intérêts politiques des personnes ou des lignages doivent donc s'effacer devant l'idée d'une noblesse unie, qui ne formerait qu'une grande famille : les statuts d'une société bavaroise de tournoi présentent ainsi les participants au tournoi comme des frères ou pères et fils, et ce dès 1361.

Le tournoi doit donc être un moment d'unification idéale de la noblesse, quelles que soient les différences nées de l'évolution économique et sans doute aussi politique : seules semblent encore compter les distinctions de rang ; il ne s'agit donc pas d'un spectacle d'ostentation pécuniaire ou politique, mais d'un spectacle d'ostentation sociale : on joue l'unité théorique de la noblesse, indépendamment des différences de

---

<sup>12)</sup> J'ai déjà eu l'occasion d'aborder le problème de la « sémiotisation » de l'appartenance à la noblesse, témoignant de la mutation de celle-ci à la fin du Moyen Âge : J. Morsel, « Crise ? Quelle crise ? Remarques à propos de la prétendue crise de la noblesse allemande à la fin du Moyen Âge », *Sources. Travaux historiques*, 14, 1988, (pp. 17-42) pp. 30-33.

<sup>13)</sup> *Op. cit.*, p. 443 (d'après le *Livre de la paix*) ; sur le cas spécifique de la France, où le caractère noble se définit par rapport au roi de France, cf. J. Morsel, *op. cit.*, p. 41 (n. 60).

<sup>14)</sup> Werner Meyer, « Turniergesellschaften. Bemerkungen zur sozialgeschichtlichen Bedeutung der Turniere im Spätmittelalter », dans : *Das ritterliche Turnier im Mittelalter...*, *op. cit.*, (pp. 500-512) p. 508.

titres (qui sont intégrées)<sup>15)</sup> et des différences de fortune ou d'engagement politique (qui sont rejetées). [317] Ce rejet des différences de fortune et des différends politiques prend tout son sens lorsque l'on considère que le tournoi n'interpellait pas seulement la petite et moyenne noblesse qui l'organisait : des princes y participaient et des bourgeois y assistaient.

## 2 L'éducation des princes par le tournoi

La *Ritterschaft* qui organise les tournois représente moins la « chevalerie » en tant que modèle socioculturel (lequel est rendu par le terme *Rittertum*) que la noblesse non princière organisée, dans un cadre régional, face aux princes (dans les faits : les chevaliers et écuyers, mais aussi quelques sires et comtes). On a vu comment celle-ci met en œuvre une conception englobante de la noblesse, qui va des princes jusqu'aux écuyers. La lettre de la *Ritterschaft* de Franconie de 1478 (cf. annexe 1) va dans le même sens : les ancêtres du prince et ceux de l'écuyer ont la même origine louable, honorable et chevaleresque, et le tournoi en est le moyen privilégié de conservation, donc de préservation de la valeur de la noblesse. Tout ceci prend une saveur particulière lorsque l'on considère que ces princes cherchaient précisément à mettre alors en place une conception de la souveraineté dans laquelle ils n'étaient plus seulement le sommet de la pyramide, mais *au-dessus*, leurs vassaux nobles étant ravalés au même titre que les autres « hommes » au rang de sujet (*Untertan*). Par ce biais, la promotion du tournoi chevaleresque prend donc une tournure nettement politique, alors même qu'elle insiste sur la mise en sommeil des divisions qui pouvaient exister au sein de la noblesse – ce qui montre en passant combien le terme de « noblesse » est polémique et loin d'être acceptable sans discussion par l'historien.

Tout à fait logiquement, la prise en considération des titres au sein de la constellation nobiliaire ne débouche pas sur un traitement fondamentalement différencié des princes ou de la noblesse titrée ; la reconnaissance de leur rang est purement honorifique, comme le montre le fait qu'à la tête des sociétés de tournoi, qui organisent les grands tournois, sont *élus des rois du [318] tournoi (Turnierkönige)*<sup>16)</sup>, qui sont dans la pratique toujours issus de cette *Ritterschaft* : le prince n'a pas la haute main sur le tournoi, même si lesdites sociétés doivent s'assurer de son bon vouloir – sans lequel la tenue de la rencontre serait rendue fort aléatoire.

S'ajoute à cela la forme même de la rencontre : les ordonnances prévoient essentiellement des tournois où l'on commence au gourdin et termine à l'épée émoussée ; la course (*Rennen*) et la joute (*Stechen*) ne pouvaient avoir lieu qu'après le tournoi (prévu pour durer cinq heures !), il fallait avoir tournoyé pour y prendre part et elles ne donnaient lieu à aucune récompense : autrement dit, rien n'était fait pour encourager cette forme de jeu martial, beaucoup plus individualiste et exigeant un matériel de plus en plus perfectionné, donc coûteux. Ceci n'est cependant pas seulement la confirmation de l'idéologie unificatrice de la noblesse : c'est aussi et surtout le choix d'une forme de représentation plutôt délaissée par les princes, qui organisaient en priorité des joutes, éventuellement des courses (tout comme les villes, d'ailleurs), au point qu'après la disparition des *Haupt-Turniere* (après 1487), le tournoi-type disparaît pratiquement au profit des deux autres formes<sup>17)</sup>.

<sup>15)</sup> Cet idéalisme unitaire n'est d'ailleurs pas absent des tournois français de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle : cf. Ph. Contamine, *op. cit.*, p. 445 (n. 68).

<sup>16)</sup> Cf. par exemple les statuts de la société de tournoi palatino-hessoise « à l'Âne » dans : Alfred Friese, « Die Ritter- und Turniergesellschaft 'mit dem Esel'. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des mittelrheinisch-hessischen Adels im späten Mittelalter », *Archiv für hessische Geschichte und Altertumskunde (N.F.)*, 24, 1953, pp. 180-184.

<sup>17)</sup> O. Gamber, *op. cit.*, pp. 525-526 ; W. Meyer, *op. cit.*, pp. 501-502.

On peut dans ces conditions se demander pourquoi les princes ont répondu favorablement aux invitations à participer à de telles manifestations, qui malmenaient aussi ostensiblement leur prétention à la souveraineté. Car les princes locaux ont tournoyé comme les autres, certes un peu plus « béhourdés » (encadrés de valets protecteurs), mais jouant leur rôle de noble jusqu'au bout, qu'il s'agisse des margraves de Brandebourg-Ansbach ou de Misnie, des ducs de Bavière ou de Saxe, des comtes de Wurtemberg, de [319] Hanau, de Wertheim, de Henneberg ou d'autres princes territoriaux, dont les espoirs de « récupération » devaient être faibles étant donné le côté sourcilieux de la *Ritterschaft*.

Un premier élément de réponse nous est sans doute fourni par un témoin espagnol anonyme du tournoi de Schaffhouse en 1436, selon qui les tournois sont, depuis toujours, un moyen de rassembler périodiquement des nobles qui vivent chacun de leur côté dans leur château, afin de les faire se connaître, forger des amitiés, conclure des mariages et se policer selon les normes chevaleresques de la noblesse<sup>18)</sup> : sous cet angle, le tournoi joue donc un rôle tout à fait central non seulement dans la sociabilité noble, mais surtout politique, puisque c'est là que s'ébauchent des réseaux de relations qui peuvent s'actualiser lors de conflits, de liges, de procès, etc.

Et en effet, si l'on considère les listes des participants aux tournois – et notamment ceux qui y occupent des fonctions d'organiseurs, mais pas seulement – on se rend compte qu'elles recourent très largement celles des liges qui fleurissent dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, mobilisant la *Ritterschaft* contre les menées princières<sup>19)</sup>. Ainsi, même si les tournois ne sont sans doute pas le seul lieu où se constituent les réseaux politiques, ils y contribuent certainement, ne serait-ce qu'en cimentant ceux qui existent déjà.

Être présent à une telle « bourse des alliances » était donc très certainement indispensable aux princes, non pas tant pour les contrôler que pour être informé (les princes ont, sinon leurs espions, du moins leurs informateurs), et éventuellement pour cultiver une réputation de bienveillance vis-à-vis de la *Ritterschaft* (ce qui est notamment le cas des margraves de Brandebourg, qui ont besoin au moins de sa neutralité dans sa lutte contre l'évêque de Wurzburg pour la souveraineté en Franconie). La *Ritterschaft* semble ainsi avoir conçu le tournoi comme un moyen de contrer les [320] prétentions princières à la souveraineté, et l'invitation explicite des princes à venir y participer ou au moins y assister montre qu'elle n'entendait pas jouer cette conception en champ clos : on la représenterait devant eux, le tournoi se faisant mode de rééducation politique des princes.

La promotion de la noblesse dans un but unitaire, telle que le tournoi était censé la permettre, ne visait donc pas seulement à rassembler les membres de la petite et moyenne noblesse, afin qu'elle fasse mieux bloc contre les entreprises princières ; elle avait aussi comme objectif de nier le principe de sujétion exogène auquel les princes cherchaient à la soumettre, tout en manifestant culturellement, par l'organisation de rencontres indépendantes des fêtes de cour, leur aspiration à l'autonomie. Mais si la noblesse est un argument « à géométrie variable », qui permet l'intégration des princes afin de les « rééduquer » politiquement, elle se prête aussi à une pédagogie en direction du patriciat urbain, vis-à-vis duquel la *Ritterschaft* entretient une relation ambiguë d'attraction-répulsion.

---

<sup>18)</sup> K. Stehlin, *op. cit.*, pp. 153 et 167.

<sup>19)</sup> Pour une bonne mise en perspective des liges nobiliaires, cf. Angela Kulenkampff, « Einungen und Reichsstandschaft fränkischer Grafen und Herren 1402-1641 », *Württembergisch Franken*, 55, 1971, pp. 16-41.

### 3 L'éducation des citadins par le tournoi

En divers lieux et moments, le tournoi a correspondu à des périodes de triomphe politico-militaire de la noblesse sur les non-nobles, notamment citadins : c'est le cas en France à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>20)</sup>, et c'est aussi le cas du Sud de l'Allemagne, après la victoire de la noblesse sur la Ligue des Villes d'Allemagne du Sud (*Süddeutscher Städtebund*) en 1388 : s'ensuit une première floraison des grands tournois, durant deux décennies<sup>21)</sup>. La deuxième floraison, celle de 1479-1487, n'est pas, elle, consécutive à une victoire sur les villes mais correspond, on l'a vu, à un mouvement d'organisation politique de la *Ritterschaft*, que les princes ne [321] peuvent désormais plus se permettre de négliger<sup>22)</sup>. Ainsi, tout se passe comme si la noblesse, lorsqu'elle est sûre de son poids, le manifeste en démonstrations rituelles de sa force – ce qui, soit dit en passant, infirme quelque peu une conception fort répandue depuis Huizinga selon laquelle les tournois sont un mode d'évasion dans l'irréel d'une noblesse en état de crise socio-politique : une conception qui confond discours idéologique (ce qu'est le tournoi) et idéalisme à la Don Quichotte.

L'aspect « provocateur » – plus que compensateur – du tournoi vis-à-vis de ceux qui sont souvent présentés comme les grands concurrents de la noblesse, les citadins, apparaît particulièrement bien dans le fait que les tournois chevaleresques sont exclusivement organisés dans des villes<sup>23)</sup> : s'il s'était agi d'un jeu stérile à fonction interne, on se serait attendu à le rencontrer dans un espace non marqué par la présence de la ville ou de la cour princière, les châteaux notamment, éventuellement la forêt. Et l'on sait d'autre part l'attrait qu'a exercé le tournoi chevaleresque sur les couches supérieures de la société urbaine, y compris des grandes villes impériales du Sud considérées comme les porteuses du développement économique moderne<sup>24)</sup>. Bref, il semble bien plus conséquent de considérer le tournoi comme un discours adressé, entre autres, aux citadins que comme une forme vide emplie de songes creux.

[322] Ce discours articule en fait l'argument d'extériorité supérieure que les princes tendent à développer à leur profit (comme si la notion de « noblesse » était un moyen de récupération par la *Ritterschaft* de l'outillage idéologique des princes) : la noblesse est au-dessus des citadins, mais surtout hors de leur portée.

La noblesse disposait de bien d'autres occasions que le tournoi pour manifester sa prééminence sociale : processions religieuses, entrées princières ou royales/impériales, diètes impériales<sup>25)</sup>, etc. Mais aucun n'a fait l'objet d'un tel intérêt ni d'un tel discours de la part de la noblesse ; or, la nature même du tournoi est d'être un jeu (donc une imitation régulée) de la guerre, un art martial au sens propre. Il est donc très vraisemblable que la prééminence que cherchait à rappeler la *Ritterschaft* n'était pas seulement d'ordre social, mais aussi d'ordre politique (ou, ce qui revient au même, idéologique) : la noblesse est la caste des guerriers, c'est-à-dire non seulement ceux qui combattent, mais ceux qui combattent le mieux parce que c'est leur fonction essentielle.

<sup>20)</sup> Ph. Contamine, *op. cit.*, pp. 338-339.

<sup>21)</sup> O. Gamber, *op. cit.*, p. 518.

<sup>22)</sup> Celle-ci a par exemple représenté un enjeu considérable en Franconie lors de la *Koalitionskrieg* en 1460-63 entre le margrave de Brandebourg-Ansbach et ses alliés wurtembergeois et saxons d'une part, et l'évêque de Wurtzbourg et ses alliés bambergéois, bavarois et tchèques d'autre part, comme le révèle la correspondance adressée à celle-ci par le margrave (Staatsarchiv Nürnberg, Ansbacher Beziehungen zu Benachbarten, Würzburger Bücher, Nr 5, f° 177v-184r).

<sup>23)</sup> Thomas Zotz, « Adel, Bürgertum und Turnier in deutschen Städten vom 13. bis 15. Jahrhundert », dans : *Das ritterliche Turnier...*, *op. cit.*, pp. 450-499 et, du même, « Le joueur dans la ville. Un aspect des rapports entre noblesse, ville et bourgeoisie en Allemagne au bas Moyen Âge », dans : *Le combattant au Moyen Âge (Actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de la S.H.M.E.S., Montpellier, 1987)*, Cid éditions, 1991, pp. 161-167.

<sup>24)</sup> *Ibidem* ; J. Morsel, *op. cit.*, pp. 30-33.

<sup>25)</sup> L'examen minutieux de la hiérarchie des dons (en vin notamment) faits par la ville de Nuremberg lors des diètes impériales qui s'y sont tenues montre une nette tendance à l'indexation des quantités et qualités sur la hiérarchie coutumière (princes ecclésiastiques et laïcs, noblesse titrée, chevaliers et écuyers, citadins).



C'est sans doute ce qui explique aussi que l'on a organisé de véritables tournois, alors que les villes, comme les cours princières, organisaient plutôt des joutes : il s'agit moins de démonstrations de virtuosité individuelle et technique contre un adversaire restant à distance (séparé par la lice, la longueur de la lance et une armure spéciale) que d'efficacité collective en combat rapproché, plus proche des besoins militaires d'alors que la joute.

Cela prend toute sa valeur lorsque l'on considère que, d'une part, les villes recherchaient plutôt un état de paix profitable à leurs activités et que, d'autre part, la concurrence entre nobles et non-nobles ne se déroulait pas seulement sur les terrains économique, administratif ou ecclésiastique, mais également militaire, les villes ayant une activité guerrière non négligeable du point de vue [323] politique – mais on est aujourd'hui moins catégorique quant au déclin militaire de la noblesse<sup>26</sup>). Il faut cependant aussi mettre cette affirmation de la capacité militaire de la noblesse en relation avec la tripartition idéale qui marque encore les mentalités médiévales et assigne aux *bellatores* une position supérieure à celle de ceux qui travaillent, ce qui transparaît peut-être dans l'interdiction faite aux participants de pratiquer le commerce. Que l'insistance sur cette fonction guerrière ait pu être liée à l'exemption fiscale, comme c'est le cas en France, n'est en revanche pas évidente, étant donné le « sous-développement » fiscal des principautés allemandes<sup>27</sup>) : si la *Ritterschaft* espérait quelque chose des États embryonnaires grâce à la démonstration de ses qualités, c'était sans doute bien plutôt que ceux-ci fissent appel à elle pour leurs besoins militaires, au lieu de recruter des mercenaires à pied ou à cheval.

Le message était donc sans doute clair : face aux non-nobles, la noblesse est la seule vraie pourvoyeuse des guerriers dont ont besoin la société et les princes, en conséquence de quoi elle seule peut bénéficier de l'honneur et de la prééminence attachée à la fonction guerrière. Par le tournoi, elle réaffirme son « monopole de la violence légitime », mais aussi son droit à la guerre (contre les aspirations pacifistes des villes et aussi des princes – chez eux).

Le deuxième volet du message est celui de l'exclusivisme social. Cette quête d'une position nettement à part est implicite dans le fantasme du déclin du tournoi : alors que les textes qui réorganisent et prétendent relancer le tournoi chevaleresque évoquent l'oubli dans lequel était tombé le tournoi durant les dernières décennies, on aurait tort de prendre au pied de la lettre ce qui n'est encore une [324] fois qu'un discours ; les témoignages des rencontres organisées dans les années et décennies qui précèdent 1480 attestent une activité de tournois forte et diversifiée, toutefois dans un cadre principalement régional et surtout sans coupure sociale nette : aux tournois du deuxième tiers du XV<sup>e</sup> siècle ont visiblement participé également de riches patriciens, si bien que les lamentations au sujet du déclin du tournoi se rapportent moins au recul de l'art martial en tant que tel qu'à l'exclusivisme bafoué de son recrutement<sup>28</sup>). Ceux qui sont accusés d'avoir provoqué le déclin du tournoi avant 1479 le sont donc en fait surtout parce qu'ils l'ont abandonné aux citadins.

Les prescriptions qui accompagnent la « renaissance » de 1479 sont donc claires : seuls les nobles peuvent participer au tournoi et, tautologiquement, seuls ceux qui y participent sont réputés nobles. Le problème de l'endogamie se pose cependant de

---

<sup>26</sup>) Cf. les remarques de Roger Sablonier, « Ritterschaft, Adel und Kriegswesen im Spätmittelalter » dans : *Das ritterliche Turnier...*, *op. cit.*, pp. 532-567, qui doivent beaucoup aux travaux de Philippe Contamine.

<sup>27</sup>) Neithard Bulst, « Impôts et finances publiques en Allemagne au XV<sup>e</sup> siècle », dans : Jean-Philippe Genet et Michel Le Mené (dir.), *Genèse de l'État moderne. Prélèvement et redistribution*, Paris, 1987, pp. 65-76.

<sup>28</sup>) W. Meyer, *op. cit.*, p. 511, contrairement à O. Gamber, *op. cit.*, pp. 518-519, qui se réfère à la liste de Ruxner (qui reflète le discours chevaleresque sur le tournoi !) comme à une chronologie du tournoi.

façon complexe ; la position des auteurs de l'ordonnance de Wurtzbourg (suivie par celle de Heidelberg) est à cet égard rigide : ceux dont les quatre grands-parents ne sont pas nobles ou qui se marient hors de la noblesse sont exclus de la participation au tournoi. L'ordonnance de Heilbronn est en revanche plus nuancée et prévoit des « rattrapages » : si l'on peut attester une participation antérieure, il suffit que le père et la mère soient nobles (ce qui veut dire que les deux grands-mères peuvent ne pas l'être) ; de même, si l'on a épousé une femme non noble mais dont la dot atteint 4000 florins d'or, on sera rejeté à un premier tournoi puis on pourra participer aux suivants ; tout se passe comme si l'on avait progressivement pris en compte la réalité sociologique de la noblesse (l'ordonnance de Heilbronn représentant l'aboutissement de toutes les ordonnances antérieures) : le principal étant la conscience et le maintien de sa position prééminente, on peut accepter que la noblesse doive aspirer du sang et de l'or non nobles pourvu que cela se fasse dans des conditions avantageuses pour elle et que la transgression soit rachetée par un comportement irréprochablement noble.

[325] Quelle que soit l'ordonnance, en tout cas, sont bannis tous les comportements qui peuvent servir de passerelle entre la noblesse et les non-nobles : la résidence en ville selon les normes de bourgeoisie (impôt, guet, fonction municipale) et le commerce professionnel (la condamnation de l'usure relevant sans doute plus de l'éthique chrétienne que nobiliaire). Et la différence éthique entre les nobles et les « sacs-de-poivre » (*Pfeffersäcke*), c'est-à-dire les marchands vus par les nobles, est vraisemblablement aussi au cœur des lois somptuaires édictées dans les ordonnances : indexées sur le rang et rejetant les considérations de fortune, elles s'opposent fondamentalement aux lois somptuaires qui sont adoptées alors par les villes, indexées le plus souvent sur une échelle de fortune ; bref, briller par la fortune est antithétique de briller par l'état social – cette dernière exigence étant d'ailleurs un principe aristocratique central de la « société de cour » vue par Norbert Elias<sup>29)</sup>.

Le tournoi permet ainsi de définir un « intérieur » et un « extérieur » de la noblesse, donc établit une frontière qui se veut socio-politique et surtout indépendante des interventions princières ou royales/impériales en faveur des citadins (adoubement, anoblissement)<sup>30)</sup>. Le tournoi met donc également en scène un message de ségrégation à l'encontre des citadins.

## Conclusion

Le tournoi, tel qu'il se déroule en Allemagne à la fin du Moyen Âge, présente d'emblée un certain nombre de caractères qui le différencient nettement du tournoi du Haut Moyen Âge : les grands tournois sont organisés principalement dans le Sud de l'Allemagne, dans un cadre urbain, par une noblesse qui se signale par ailleurs par sa volonté de résistance à son embrigadement au [326] sein des principautés territoriales naissantes, et ils sont l'occasion de l'élaboration de règlements minutieux fixant les normes d'accès et de comportement des participants, dont la présence est requise comme signe de leur noblesse.

L'examen de ces caractéristiques permet de considérer qu'on cherche à faire du tournoi, dans cette région à la fin du Moyen Âge, un mode d'éducation de la société

---

<sup>29)</sup> Norbert Elias, *La société de cour*, Paris, 1985 (2<sup>e</sup> éd. franç.), pp. 47-48.

<sup>30)</sup> Comme le fait à juste titre remarquer Th. Zotz, « Adel... », pp. 484-485, les premiers témoignages d'exclusion de citadins de tournois concernent précisément des Nurembergeois chevaliers, adoubés à Rome par l'Empereur Sigismond lors de son couronnement (1433).

politique : éducation de la noblesse au premier chef, à la fois en définissant un code de valeurs et en exprimant un idéal d'unité interne de cette catégorie qui devrait se traduire par l'unicité de son comportement politique ; éducation des princes locaux, dont la volonté de se placer au-dessus de la noblesse se voit opposer une activité dans laquelle ils sont certes *en haut*, mais *dans* la noblesse, activité qu'ils ne peuvent boudier parce qu'elle est dans la pratique un lieu de mise en place de réseaux d'alliances politiques ; éducation enfin des couches urbaines, exclues de la participation aux tournois et devant lesquelles les participants réaffirment la dextérité guerrière et le « monopole de la violence légitime », fût-elle ritualisée, de la noblesse.

Le tournoi apparaît ainsi comme tout autre chose qu'une projection de la noblesse dans un monde idéalisé sans princes ni villes : il s'agit bien plutôt d'un véritable discours politique par lequel la *Ritterschaft* qui le promeut tente d'inculquer sa conception des relations entre elle, les princes et les citadins.

## ANNEXES

1. Lettre appelant à la renaissance du tournoi à Wurtzbourg (Stadtarchiv Würzburg, Ratsbuch I, f° 22r-23r : copie réalisée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle d'une copie elle-même insérée dans une chronique composée à partir du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle par Sigfried von Bacharach – scribe de l'administration de la fiscalité indirecte (*Ungeldschreiber*) de la ville de Wurtzbourg depuis 1475 – et continuée par ses successeurs ; la copie de Bacharach était donc sans doute contemporaine, mais celle du XVII<sup>e</sup> siècle présente un certain nombre d'erreurs de lecture et/ou de copie, dont la plus grave est celle de la date, avancée de 1478 à 1473 ; la chronique elle-même a été publiée par Wilhelm Engel (*Die Rats-Chronik der Stadt Würzburg (XV. und XVI. Jh.)* [= Quellen und Forschungen zur Geschichte des Bistums und Hochstifts Würzburg, 2], Würzburg, 1950) à l'exception de la présente lettre qui n'est évoquée que sous forme de régeste (Nr 113) ; la présente transcription suit les normes d'édition définies par Johannes Schultze, « Richtlinien für die äußere Textgestaltung bei Herausgabe von Quellen zur neueren deutschen Geschichte », dans : Walter Heinemeyer (dir.), *Richtlinien für die Edition landesgeschichtlicher Quellen*, Marburg/Köln, 1978, pp. 25-36).

[f°22r] Ein sendtbriff uff den turnir zu Würtzburg gehalten  
Anno ut infra

Allen und iglichem churfürsten, fürsten, graffen [und *biffé*], herrn, freyen, rittern und [herrn *biffé*] knecht, zu dem schyimpff deß turniren geborn und gehörendt, so dieß unsser briff fürkombt, entbitten wir, auß der Ritterschafft zu Franckhen, unsern gar underthanigen, williglichen und freindlichen [*sic*] dienst undt lassen Ewer Gnaden undt [f°22v] Eüch wissen, daß wir, durch betrachtung der ehren, löblich herkommen und ritterlichen standt, der von Ewren Gnaden, Ewern undt unßern eltern zum turnir gebraucht und geübt, aber nu etliche zeit verloschen undt niedergelegt geweßen ist zu nachung aller erbarlichen wesen und ritterlichen that undt zu besorgen, wo daß die lenge bestehen solt, ein vertilgung und verachten deß adelßwehrt, solches zu fürkommen, undt uff daß Ewer Gnaden, Ewer undt unßer eltern löblich herkommen widerauffgericht undt durch einen iglichen nachgefolgt werdt, und [*sic*] ein turnir vereint undt den gen Würtzburg uff sonntag zu nacht nach der Heyligen Drey Königtag da zu sein gelegt haben, montag für mittags für mittag [*sic*] zu teylen, darnach zu

bereyten undt dinstag wie selbs geputz zu vollbringen geredent. Wan wir aber Ewer fürstliche Gnad undt Euch, alß unßer gnädige heren, auch turnirgenossen undt -zugehörig, undt indeme die ehren und nutz deß adelß zu fürdern geneigt sein, solches zu verkünden nicht verhalten haben wollen, so ersuchen wir Ewer Gnad und Euch auß [328] aller vnderthenigkeit, dinstlich undt freindtlich bittende zusambtlichen unserm ritterlichem schympff uff zeit und malstatt obengemelt zu erscheinen, darinne, alß Ewer Gnaden undt einem iglichen zestehet [sic], zu üben, damit daß löblich und ehrlich herkommen Ewer Gnaden, Ewer undt unßer eltern widerumb auffbracht undt in ihren fußstapffen der ehren, alß unß zimt, getretten werde, fürter in übung zu behalten, sich Ewer fürstliche Gnaden und Eüch hirinne so gnädig, guttwillig und fridentlich zu erzeigen, alß wir deß keinen zweifel nemen undt umb Ewer fürstliche Gnad und Eüch mit unßerm underthanigen, willigen undt freindtlichem diensten zum dienen vleißigen wollen. Geben zu Würtzburg untter einer hand, Jeörg Fuchß, Hannß von Egloffstein, Lulprant [sic] von [f<sup>o</sup>23] Thüngen undt Eberhartten von Grumbach, alle rittere, insigel, der wir und die anderen gemelt Ritterschafft dietzmaln mitgebrauchen, freytag nach S. Georgi tag, Anno Domini M IIII<sup>c</sup> LXXIII [sic] 1473.

**Traduction** [les corrections sont indiquées par des crochets] :  
Une circulaire sur le tournoi de Wurtzbourg

À tous et à chacun, princes électeurs, princes, comtes, sires, barons, chevaliers et écuyers, nés pour et destinés au jeu chevaleresque du tournoi, à qui cette lettre parviendra, nous, de la Chevalerie de Franconie, Vous adressons notre très soumis, bienveillant et amical<sup>a)</sup> service et faisons savoir à Vos Grâces et à Vous qu'en considération de l'honneur, de la louable origine et de l'état chevaleresque qui avaient été exprimés et mis en œuvre dans le tournoi par les parents de Vos Grâces, les Vôtres et les nôtres, et de ce que celui-ci est cependant éteint et arrêté depuis un certain temps, au détriment de toute chose honorable et toute action chevaleresque et soulevant l'inquiétude d'aboutir, à la longue, à l'anéantissement et au mépris de la valeur de la noblesse, que pour contrer ceci et afin que la louable origine des parents de Vos Grâces, des Vôtres et des nôtres soit restaurée et poursuivie par tout un chacun, [ ]<sup>b)</sup> nous avons [329] proclamé un tournoi et l'avons fixé à Wurtzbourg, où il faudra être le dimanche soir après les Rois Mages, pour procéder le lundi matin [ ]<sup>c)</sup> à la sélection et aux préparatifs et pour accomplir le mardi les affrontements eux-mêmes ainsi qu'il en aura été décidé. Mais comme nous n'avons pas voulu omettre de signaler ceci à Vos Grâces Princières et à Vous, en tant que nos Gracieux Seigneurs et aussi nos compagnons et pairs de tournoi, et comme nous sommes enclins à promouvoir l'honneur et le bien de la noblesse, aussi nous adressons-nous à Vos Grâces et à Vous en toute soumission, vous priant obligeamment et amicalement de Vous joindre à notre jeu chevaleresque en temps et lieu susmentionnés, d'y participer ainsi qu'il convient<sup>d)</sup> à Vos Grâces et à chacun afin que la louable et honorable origine des parents de Vos Grâces, des Vôtres et des nôtres soit de nouveau manifestée et que l'on marche après eux, ainsi qu'il nous sied, sur les traces de l'honneur, de le maintenir à l'avenir en usage et de Vous montrer, Vos Grâces et Vous, aussi gracieux, de bonne volonté et protecteurs que ce dont nous ne doutons pas et dont nous voulons être les obligés zélés<sup>e)</sup>, avec notre service soumis, bienveillant et amical, de Vos Grâces et Vous. Donnée à Wurtzbourg par délégation, sous

a) Il faut lire *freundlich* au lieu de *freindlich* (répété trois fois !).

b) On a supprimé le *und* (« et »), qui ne se justifie pas et relève sans doute d'une erreur de copie.

c) On a supprimé la répétition (erronée) de *für mittag* (« au matin »).

d) Il faut lire *zusteht* au lieu de *zesteht*.

e) Il faut sans doute lire *zu verdienen* au lieu de *zum dienen* (abréviation sans doute mal résolue).

les sceaux de Georg Fuchs, Hans von Egloffstein, [Hildebrand]<sup>d)</sup> von Thüngen et Eberhard von Grumbach, tous chevaliers, sous lesquels nous autres de ladite Chevalerie nous reconnaissons ici, le vendredi après la St. Georges, l'an du Seigneur [1478]<sup>g)</sup>.

[331] 2. Localisation des tournois n° 17 à 36 (1311-1487) de Georg Ruxner.

Légende :

Frontières de l'Allemagne actuelle

Un point = un tournoi

**Noms en gras** = Grands tournois de 1479 à 1487



<sup>d)</sup> « Lulprand von Thüngen, chevalier », ne peut être que Hildebrand (III.) von Thüngen, chevalier : aucun Lulprand n'apparaît dans ce lignage, tandis que ce Hildebrand est présent à Wurtzbourg en 1479 parmi les organisateurs du tournoi.

[330] <sup>g)</sup> La date 1473 est très vraisemblablement fautive, un « V » ayant sans doute été oublié lors de la copie : au lieu du 30 avril 1473 (= vendredi après [le vendredi ! de] la St Georges), on est sans doute plutôt le 24 avril 1478 (= le lendemain de la St Georges), ce qui correspond mieux au système de datation en vigueur (on aurait sans doute plutôt indiqué « la veille de St Walpurgis 1473 », à moins de vouloir absolument à évoquer St Georges), au déroulement du tournoi de Wurtzbourg de 1479 (les dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi après les Rois Mages 1479), à l'évocation de ce qui était sans doute cette lettre (Gumppenberg, *op. cit.*, p. 169) et au fait que juste après dans le *Ratsbuch* suit la liste des participants au tournoi de Wurtzbourg de 1479.